

PROJET DE FORMATION IBODE EN ALTERNANCE

La formation en alternance sera adaptée aux infirmiers.ères. en bloc en fonction de leur.s. expérience.s. au bloc opératoire et personnalisée afin qu'ils/elles puissent tous.tes. bénéficier à terme d'une formation complète portant au moins sur les chirurgies basiques telles que : ostéoarticulaire, viscéral (urologie-gynécologie-digestif), vasculaire, OPH et/ou ORL, endoscopie chirurgicale.

Nous rappelons que les compétences validées le sont à vie ; que la formation théorique est de 904h soit 26 semaines ou 6 mois ½ et la formation pratique de 24 semaines de stage ou 6 mois.

Le parcours VAE IBODE grâce au travail de recherche qu'il impose et aux connaissances théoriques qu'il apporte peut-être complémentaire aux divers modes de formation proposés et accélérer le processus d'obtention du diplôme.

Compétences	Heures théoriques	Semaines	Heures de stages	Semaines	Tarifs indicatifs ¹
1	70 h	2 semaines	140 h	4 semaines	800€
2	105 h	3 semaines	70 h	2 semaines	1200€
3	120 h	3 semaines 2 j	70 h	2 semaines	1400€
4	105 h	3 semaines	210 h	6 semaines	1300€
5	280 h	8 semaines	350 h ²	10 semaines	3400€
6	49 h	1 semaine 2 j			1050€
7	35 h	1 semaine			420€
8	70 h	2 semaines			840€
9	70 h	2 semaines			840€
TOTAL	904 h	26 semaines	840h	24 semaines	11 310 €

Les propositions de formations ne sont qu'une esquisse de la faisabilité pour l'obtention du DE. Elles sont assorties de formations pratiques et de savoirs (être, faire...) théoriques indispensables pour prétendre à l'obtention du diplôme. Les

¹ Chaque école a ses propres tarifs ceux-ci sont ceux de l'école de Nantes pour 2019

² Au regard du candidat et à l'appréciation de l'équipe pédagogique, au minimum 4 semaines consécutives (selon le texte du journal officiel arrêté du 19 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités de la VAE pour obtention du DE)

modalités restent à déterminer avec les formateurs.ices. d'école IBODE pour une mise en place pérenne.

Les années d'expérience effectuées sont calculées sur la base d'un temps-plein soit 1607H / an à justifier.

Ces propositions rentrent dans le cadre de la formation continue avec possibilité d'utiliser le CPF (Congé Professionnel de Formation) conformément à la *Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel*.

Elles s'appuient sur la pratique et l'expérience justifiées par les professionnels.les. concernés.es. Cela permettra de tenir compte des acquis et dispensera certains d'effectuer les stages professionnels.

1. Formation **pratique et théorique** en alternance menant à la spécialisation pour les infirmiers ayant au **moins de 5 ans** d'expérience professionnelle soit 8035 h ETP :

Par expérience il est entendu que les infirmiers.ères. exercent sur des blocs pluridisciplinaires avec au minimum 5 spécialités dont Orthopédie-viscérale-vasculaire-gynécologie. **Quelques stages** pourront être demandés pour compléter la formation manquante.

Les stages pourraient être effectués sur des structures privées ou publiques, le seul impératif étant la présence obligatoire d'un tuteur IBODE pour encadrer l'infirmier.ère.

Après avoir suivi la théorie de chaque compétence l'infirmier retourne sur son lieu d'exercice.

1a) Formation sur 1^{1/2} an :

L'infirmier suit la théorie pour chaque compétence enseignée (écoles /université), et retourne sur son lieu d'exercice le restant du temps. Absence de 6 mois ¹/₂ au total.

1b) Formation sur 2 ans :

L'infirmier.ère suit un ensemble de plusieurs compétences chaque année correspondant à un total d'environ 3 mois - 3 mois ¹/₂ de formation selon l'option choisie :

Exemple : 1^{er} année compétences 1 – 2 – 3 – 4 – 7 = 12 semaines 2 j
2^e année compétences 5 – 6 – 8 – 9 = 13 semaines 2 j

1c) Formation sur 3 ans :

L'infirmier.ère effectue 2 mois de formation/an.

Exemple : 1^{er} année compétences 1 – 2 – 3 = 8 semaines 2 j
2^e année compétences 4 – 7 – 8 – 9 = 8 semaines
3^e année compétences 5 – 6 = 9 semaines 2 j

1d) Formation sur 5 ans :

L'infirmier.ère réalise 2 compétences/an soit environ 1 mois^{1/2} /an.

Exemple : 1^{er} année compétences 1 – 4 = 5 semaines
2^e année compétences 2 – 3 = 6 semaines 2 j
3^e année compétence 5 = 8 semaines
4^e année compétences 8 – 9 = 4 semaines
5^e année compétences 6 – 7 = 2 semaines 2 j

2. Formation **théorique** en alternance menant à la spécialisation pour les infirmiers ayant de **5 à 15 ans** d'expérience professionnelle

Pour les infirmiers exerçant sur des blocs pluridisciplinaires passage immédiat de 2 ou 3 compétences et obligation de finaliser leur parcours théorique sur les 7 prochaines années avec un minimum d'une compétence/an :

Exemple 1 :

Passage des compétences C2 - C3 - C6 = 1 mois 3 semaines 2 j.

Il resterait 6 compétences à réaliser avec obligation d'au moins 1 chaque année.
En 7 ans maximum l'infirmier sera diplômé.

Exemple 2 :

Passage des compétences C5 - C6 = 2 mois 1 semaine 2 j.

Il resterait 7 compétences à valider.

En 8 ans maximum l'infirmier serait diplômé.

3. Formation **théorique** pour les infirmiers en bloc avec une expérience professionnelle en bloc pluri disciplinaires **≥ 15 ans** soit 240105 h ETP :

Le nombre de compétence indispensables à valider diminuant selon les années d'exercice, la flexibilité se situerait avec la possibilité de ne pas avoir à passer la totalité des compétences du référentiel IBODE.

Exemple :

- Plus de 15 à 19 ans d'expérience → compétence 1 – 2 – 3 – 4 – 6 = 3 mois 4 j
- 20 à 24 ans d'expérience → compétence 2 – 3 – 4 – 6 = 2 mois 2 semaines 4 j
- A partir de 25 ans d'expérience → compétence 2 – 3 – 6 = 1 mois 3 semaines 4 j

4. Formation **théorique et pratique** pour les infirmiers avec peu d'expérience professionnelle et/ou ne pratiquant qu'une ou deux disciplines chirurgicales (aide-opérateur de chirurgien) :

Les infirmières, aides-opératoires de chirurgien, n'exerçant qu'**1 ou 2 spécialités et** n'ayant jamais exercés sur des blocs pluridisciplinaires devront passer la compétence dans son intégralité soit la théorie et la pratique avec au moins 1 compétence/an.

Ils/elles seront diplômés.es après un **maximum** de 9 années.

Collectif InterBlocs